

Compte Rendu du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2019

Sont présents: Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

Représentés: Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Excuses: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Dominique MOLINES

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Françoise THYSS

Secrétaire de séance: Alain JAFFARD

Adoption du compte rendu du précédent conseil à l'unanimité.

Les délibérations :

- **Budget du Pré Platon :**

Le Compte Administratif du budget annexe du Pré Platon est présenté au conseil, concordant avec le compte de gestion dressé par le trésorier. Il n'y a eu aucune opération sur ce budget lors de l'année 2018. Le Compte administratif est adopté tel quel, à l'unanimité et en l'absence du Maire.

92 090.40 € sont reportés en excédent sur le budget 2019.

Le Budget du Pré Platon pour l'année 2019 est présenté par monsieur le Maire, il est voté avec un montant de dépenses prévues de 92 090.40 € en fonctionnement et l'équivalent en recettes (excédent reporté).

Le conseil le vote à l'unanimité.

- **Budget du service Eau et Assainissement**

Le Compte Administratif du service Eau et Assainissement est présenté au conseil, concordant avec le compte de gestion dressé par le trésorier. Il présente les résultats suivants : déficit de 69 726.90 € en fonctionnement, avec un total de 239 923.41 € de dépenses et 170 196.51 € de recettes.

Un déficit de 35 494.98 € en investissement avec un total de 151 164.98 € de dépenses et 115 670 € de recettes.

Le Compte administratif est adopté tel quel, à l'unanimité et en l'absence du Maire.

Les déficits sont reportés en dépense dans le budget 2019.

Le Budget du service Eau et Assainissement pour l'année 2019 est présenté par monsieur le Maire, il est voté avec un montant de dépenses prévues de 311 238.88 € en section d'exploitation et l'équivalent en recettes. Le montant de l'investissement proposé est lui de 860 457.46 €, de gros projets étant en cours sur la commune (réfection de la conduite de caguefer, traitement automatisé des unités de distribution d'eau potable, protection des captages, reprise des branchements en plomb du quartier du chambon...).

Le conseil le vote à l'unanimité.

Le conseil discute de l'éventualité d'augmenter les tarifs de l'eau, le budget étant systématiquement en déficit en fonctionnement. JP Allier propose une augmentation de 5% du tarif de l'eau qui sera à discuter lors d'une prochaine séance du conseil.

- **Budget principal :**

Le Compte Administratif du budget principal est présenté au conseil, concordant avec le compte de gestion dressé par le trésorier.

Il présente les résultats suivants : excédent de 34 878 € en fonctionnement, avec un total de 1 235 486.62€ € de dépenses et 1 270 364.62 € de recettes.

Un excédent de 57 679.67 € en investissement avec un total de 375 230.34 € de dépenses et 432 910.01 € de recettes.

Le Compte administratif est adopté tel quel, à l'unanimité et en l'absence du Maire.

Les excédents sont reportés en recette dans leurs sections respectives dans le budget 2019.

Le Budget principal pour l'année 2019 est présenté par monsieur le Maire, tel que suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	440 422.70
012	Charges de personnel, frais assimilés	572 500.00
014	Atténuations de produits	39 205.00
65	Autres charges de gestion courante	179 892.24
66	Charges financières	21 500.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 721.34
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 286 241.28

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	57 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	125 200.00
73	Impôts et taxes	302 838.00
74	Dotations et participations	616 128.00
75	Autres produits de gestion courante	110 000.00
76	Produits financiers	10.00
77	Produits exceptionnels	39 687.28
002	Résultat de fonctionnement reporté	34 878.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 286 241.28

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	101 600.00
21	Immobilisations corporelles	804 999.40
23	Immobilisations en cours	388 737.00

16	Emprunts et dettes assimilées	78 013.46
020	Dépenses imprévues	8 529.31
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 381 879.17

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	856 078.16
16	Emprunts et dettes assimilées	285 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	152 400.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 721.34
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	57 679.67
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 381 879.17

Le conseil le vote à l'unanimité.

- **Subvention aux associations :**

Nom de l'association	Subvention votée
Les Amis du Livre	800,00 €
Foyer Rural Passe montagne	2 100,00 €
CINECO	420,00 €
L'Arbre aux abeilles	1 800,00 €
AMAC	2 000,00 €
ADOC / Total Festum	1 500,00 €
Comité des Fêtes	3 400,00 €
Comité des Fêtes La Brousse	1 000,00 €
ADMR La Pontoise	500,00 €
Association parents d'élèves	2 500,00 €
ADIL	100,00 €
ASA DFCI	4 000,00 €
Football Sud Lozère	3 000,00 €
Les Accrochés Grimpeurs	1 100,00 €
Les Sources Vives	500,00 €
Gym Volontaire	1 300,00 €
Ballet Bross	350,00 €

La Diane Pontoise	400,00 €
AS Chasse St Maurice	200,00 €
Association Stevenson	1 000,00 €
Chemin URBAIN V	400,00 €
F S E collège 3 Vallées	700,00 €
A.S Collège 3 Vallées	800,00 €
Les Montvertipontaines	200,00 €
Ainés ruraux (Les Monts Verts)	850,00 €
FNACA	500,00 €
Association Montjoie	130,00 €
Mont Lozère Elevage	700,00 €
Association Châtaignes et Marrons des Cévennes	100,00 €
ABPS	300,00 €
Resto du cœur	200,00 €
Radio Bartas	200,00 €
CAUE	150,00 €
TOTAUX	34 880,00 €

- **Vote des taux des taxes locales** à l'unanimité et sans changement par rapport à l'année précédente.

Taxe d'habitation : 9.73

Taxe foncière (bâti) : 11.86

Taxe foncière (non bâti) : 260.15

- **Eclairage public :**

Monsieur le Maire présente au conseil le devis du SDEE pour les travaux de modernisation de l'éclairage public sur la commune. Le montant des travaux s'élève à 73 719.60 € TTC

Le plan de financement proposé est :

Une subvention du SDEE de 21 904.47 €

Une subvention de l'Europe (FEDER) de 18 334.45 €

Monsieur le Maire propose de demander une subvention complémentaire à la région pour atteindre un taux de subvention à 80 %

Le Conseil autorise monsieur le Maire à signer le devis, lancer les travaux et demander la subvention complémentaire.

Point sur les travaux

- Quartier du Chambon :
 - AEP : Le devis du cabinet Mégret pour les travaux d'aep du quartier du chambon est renégocié à 4400 € TTC.
- Routier : La convention avec le département pour les travaux sur RD 20 est signée. Le SDEE propose d'enlever 4 poteaux ciments et enfouir les réseaux secs sur cette partie RD 20 (camping → Chambon) mais ce n'est pas encore chiffré.
- Création d'un branchement AEP et assainissement chez Christophe PANTEL à Plaisance (devis de l'entreprise Rouvière accepté pour 2000 €)
- Raccord Christian Bertrand au réseau d'assainissement dans la grand'rue
- Terrassement borne électrique à faire passer à l'entreprise (devis signé)
- Travaux lamiers au pont de montvert - villeneuve, masmejean, rieumal
- Les panneaux routes barrées vc1 à enlever dès que les travaux seront réalisés.

Compte rendu de réunion :

- La procédure pour le quai a avancé, l'appel à candidature a été lancé. 11 entreprises ont fait une proposition. Le jury a lieu le 18 avril et trois équipes seront retenues.
- 26 avril réunion publique qui porte sur les travaux que fait le parc au niveau du musée et recontextualiser cette opération dans le projet de nouvelle maison du mont lozère.
- copil pour le projet de la tour du viala. Le Maire présente au conseil le projet qui atteint un total de 5 millions d'euros. Ils veulent obtenir le PC avant la fin de l'année 2019.

Questions diverses :

- Biens sans maître à l'Hermet : pour ceux qui avaient des héritiers, on a retrouvé ces derniers. On va essayer de faire en sorte qu'ils règlent le problème de leur ruine qui menace de s'écrouler sur la maison d'à côté au plus vite.
- Installation d'un Food truck en saison au marché du mercredi validée par le conseil.
- **FIBRE** : Réunion publique prévue le 23 mai 2019 à 18h à la salle polyvalente. Le Conseil est très mécontent de la manière dont les travaux sont menés, dans un brouillard total. Il souhaite l'organisation d'une réunion avec les acteurs, pour parler de tout ce qui est en cours de réalisation.